

Tous partenaires pour différencier

Marie-Hélène Guay, Brigitte Gagnon et Guylaine Legault

Née en 2005, cette recherche implique une dizaine d'équipes-cycles du primaire et du secondaire, chacune constituée de deux à quatre enseignants et d'un orthopédagogue¹. Ceux-ci collaborent avec leur direction d'école, une conseillère pédagogique et des membres des services complémentaires².

Quelle est notre conception de la différenciation pédagogique ?

Différencier signifie bien favoriser l'apprentissage de tous les élèves. La démarche de différenciation pédagogique s'amorce en fait dès qu'on constate qu'un mode d'apprentissage ne fonctionne pas bien pour tel ou tel élève ou groupe d'élèves. Dans la mise en œuvre, les participants à la recherche-action s'inspirent de la démarche suivante en cinq étapes. (Voir schéma)

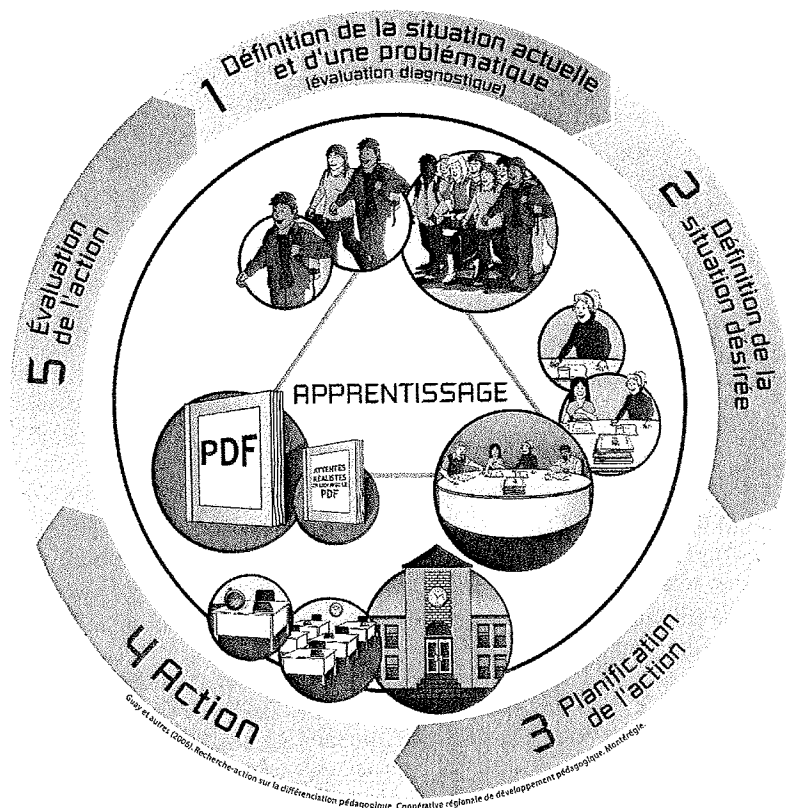
Les *enseignants* réunis en cycle effectuent l'évaluation diagnostique des caractéristiques et préalables d'un ou plusieurs élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Ils identifient ensuite ce qui doit être amorcé ou modifié dans la situation pédagogique : par exemple créer un matériel ou un support visuel, ajuster le programme d'activités, varier les modes de regroupement... Les enseignants réunis en cycle planifient leurs actions, les mettent en œuvre et en évaluent l'impact sur la réussite des élèves ciblés. Si l'analyse des impacts révèle que les actions initiées n'ont pas entraîné l'effet désiré sur les apprentissages des élèves, ils amorcent une autre boucle de différenciation pédagogique liée au même objet d'apprentissage.

L'orthopédagogue et les membres des services complémentaires collaborent avec les

enseignants du cycle lors de leurs actions. Ils aident à l'évaluation diagnostique des élèves aux besoins spécifiques (ex. : déficience auditive, trouble envahissant du développement, dyslexie, aphasie, dysphasie, etc.). Ils conseillent les enseignants sur les formules pédagogiques paraissant les plus efficaces et interviennent avec eux auprès des élèves.

La direction d'école joue, elle aussi, un rôle important. Elle favorise l'allocation des ressources nécessaires, facilite les rencontres des membres de l'équipe-cycle et de leurs partenaires en plus de participer, le plus souvent possible, à leurs rencontres.

La conseillère pédagogique amène les enseignants, la direction d'école, l'orthopédagogue et les membres des services complémentaires à concevoir l'hétérogénéité comme une richesse et



Une démarche de différenciation pédagogique

à développer une vision commune de la différenciation pédagogique. Elle outille et forme l'équipe-cycle et ses partenaires pour effectuer des évaluations diagnostiques précises et les aider à planifier et à évaluer les impacts des modèles de différenciation pédagogique développés.

Exemple de partenariat

Voici un bref exemple de partenariat entre deux enseignantes, une orthopédagogue et une conseillère pédagogique qui participent à la recherche-action.

En début d'année scolaire, deux enseignantes constatent que la compétence transversale *Se donner des méthodes de travail efficaces* de plusieurs de leurs élèves du troisième cycle du primaire³ est peu développée, c'est-à-dire qu'ils ont notamment de la difficulté à gérer leurs tâches personnelles et à respecter les échéanciers pour la remise des travaux. En collaboration avec l'orthopédagogue qui les renseigne et les outille sur les styles d'apprentissage, ils administrent aux élèves un questionnaire qui vise à leur faire découvrir leurs styles d'apprentissage respectifs⁴. Les pédagogues constatent alors qu'une majorité des élèves du cycle sont de type « séquentiel verbal ». Après avoir étudié les caractéristiques de ce type d'ap-

prenants et découvre les stratégies les plus appropriées à leur façon d'apprendre, les enseignantes élaborent avec l'aide de la *conseillère pédagogique* différents outils pour aider leurs élèves à se donner des méthodes de travail efficaces en contexte de projets interdisciplinaires (journal de bord de l'élève, procédures décrivant les étapes générales de réalisation des tâches, échéancier géant, référentiels visuels des stratégies d'apprentissage, etc.). Au terme de cette démarche de différenciation pédagogique, l'évaluation montre l'impact positif des actions initiées par l'équipe-cycle. En effet, seuls trois élèves des deux classes ont besoin du support supplémentaire des enseignantes pour compléter un de leurs projets dans les délais prévus. Quant aux enseignantes, ils ont modifié leurs pratiques et se disent impressionnés des impacts de ces changements sur l'apprentissage de leurs élèves.

Marie-Hélène Guay⁵

Chercheuse et conseillère pédagogique, commission scolaire des Trois-Lacs, Vaudreuil-Dorion, Québec

Brigitte Gagnon et Guylaine Legault
Conseillères pédagogiques, commission scolaire des Hautes-Rivières, St-Jean-sur-Richelieu, Québec

Références bibliographiques :

- J.-L. Bédard, G. Gagnon, L. Lacroix et F. Pellerin. *Les styles d'apprentissage : Comprendre qui je suis*. St-Nicolas, Distribution Univers, 2002.
R. Legendre, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 2005.

1 Au Québec, un orthopédagogue est un enseignant qualifié en adaptation scolaire et spécialisé dans le diagnostic des difficultés d'apprentissage et dans l'intervention auprès des élèves présentant des difficultés.

2 Au Québec, les membres des services complémentaires correspondent notamment aux ergothérapeutes, orthophonistes, psychoéducateurs, psychologues, agents de correction du langage, animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire, conseillers pédagogiques en adaptation scolaire, conseillers en éducation spirituelle, religieuse et morale et conseillers en orientation.

3 N.D.L.R. : Pour mieux comprendre le système éducatif québécois, se reporter à notre numéro des *Cahiers pédagogiques* n° 449 de janvier 07 : « Qu'est-ce qui fait changer l'école ? » Dossier 2 : l'école au Québec. On lira aussi avec grand intérêt une publication toute récente (avril 2007) du ministère de l'Éducation du Québec, *Diversifier en toute équité* : <http://www.cse.gouv.qc.ca/FR/Publications/index.html>

4 Il existe plusieurs typologies des styles d'apprentissage. Ici l'équipe utilise celle de Bédard, voir bibliographie.

5 Marie-Hélène Guay, chercheuse et conseillère pédagogique, assure la coordination de cette recherche-action sur la différenciation pédagogique initiée par la Coopérative régionale de développement pédagogique en Montérégie. Brigitte Gagnon et Guylaine Legault y participent comme conseillères pédagogiques.